

Viens contribuer à ma réussite !



Technicien(ne) en électronique

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île

📍 550 53e Avenue, Montréal, Québec H1A 2T7 | Sur place

👤 1 Poste disponible

📅 Expire à l'externe le : 17 mai 2024

DESCRIPTION DU POSTE

Viens contribuer à ma réussite!

Centre de services scolaires de la Pointe-de-l'Île Québec



Faites carrière au CSSPI !

Joignez-vous à l'équipe du personnel de soutien qui est formé de 3500 employés dynamiques qui soutiennent quotidiennement la réussite des élèves de la Pointe-de-l'Île.

[Cliquez ici pour visionner les témoignages de nos employés de soutien](#)

À PROPOS DE CETTE OFFRE

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) souhaite rencontrer des candidats potentiels pour agir à titre de technicien(ne) en électronique pour un remplacement pouvant mener à un poste régulier.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:

Dès que possible

RÉMUNÉRATION

Rémunération de 24,21 \$ à 32,32 \$ de l'heure, selon la convention collective en vigueur.

NATURE DU TRAVAIL

- La personne salariée de cette classe d'emplois effectue l'installation, l'entretien et la réparation de l'équipement et des appareils électroniques et de bureautique de la commission scolaire tels que les systèmes de communication, d'alarme, de contrôle à distance, les appareils de bureautique incluant les périphériques et les instruments de mesure;
- Elle dresse, au besoin, des schémas, des plans et devis des travaux à effectuer; elle peut être appelée à surveiller et contrôler la qualité des travaux attribués à contrat dans le domaine de l'électronique;
- Elle peut être appelée à installer le câblage de réseau informatique. Elle tient l'inventaire des équipements et des pièces; elle rédige des rapports sur l'entretien, la réparation, la qualité des équipements et leur remplacement; au besoin, elle remplit des bons de commande; elle maintient en bon état l'outillage qu'elle utilise;
- Elle utilise un ordinateur et les divers logiciels nécessaires à l'exécution de ses travaux tels que les logiciels de diagnostic; elle effectue des recherches sur Internet et peut être appelée à assister du personnel pour l'utilisation d'appareils ou de logiciels propres à son travail;
- Elle peut être appelée à initier des techniciennes ou techniciens moins expérimentés de même qu'à coordonner le travail du personnel de soutien dans les tâches accomplies par ce personnel relativement à la réalisation de programmes d'opérations techniques dont elle est responsable.

PROFIL RECHERCHÉ

Entrée en fonction :



non disponible

Type d'emploi :



Remplacement / Temps plein

Quarts de travail :



Jour

Heures de travail :



35.00 h/sem.

Salaire :



\$24.21 - \$32.32 CAD Taux horaire

Syndiqué :



Oui

Documents requis

✓ CV

Documents facultatifs

✓ Lettre de motivation

✓ Permis de travail

✓ Permis de conduire

✓ Autre

✓ Relevé de notes

✓ Évaluation comparative des diplômes

✓ Carte de compétence

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à exécuter divers travaux techniques pour l'entretien, le calibrage, la configuration, la réparation et l'installation de systèmes, d'appareils et d'instruments reliés à l'électronique, la bureautique incluant leurs périphériques et les télécommunications.

QUALIFICATIONS REQUISES

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en technologie de l'électronique ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

AUTRES EXIGENCES PARTICULIÈRES

- Connaissances : alarme-incendie, alarme-intrusion, contrôle à distance en automatisation de bâtiment;
- Maîtrise de la langue française parlée et écrite;
- Détenir un permis de conduire valide et posséder une automobile.

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Toutefois, nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le Centre de services scolaire applique la politique d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes des groupes visés, dont les femmes, les personnes autochtones, les personnes handicapées, les minorités ethniques et les minorités visibles.

Le personnel du CSSPI est soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour le personnel enseignant, les directions et directions adjointes d'établissement, embauchés après le 27 mars 2019, de porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSPI d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).

AVANTAGES



Programme complet
d'assurance (vie, salaire,
médicament et voyage)



17 journées fériées qui inclue
une période de congés de
deux semaines pendant les
Fêtes



7 jours de maladie et 3 jours
de force majeure



Fonds de pension RREGOP



Programme d'aide aux
employés et aux familles
(PAEF)



Quatre semaines de
vacances



Accès à un programme
d'insertion professionnelle



Travailler auprès de diverses
clientèles dans différents
milieux



Accès à des formations
permettant le développement
professionnel



Horaire de jour, du lundi au
vendredi seulement



Plusieurs congés spéciaux
payés



Milieu de vie bienveillant et
humain